

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

2021-12-321 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 09/12/2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 44

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Mireille CONTE-JAUBERT, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Berty MARIE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents : 15

Patrick MERCIER, Alain JAMBON, Sophie BLANCHETON, Marianne CHOLLET, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Laura RAMOS, Christophe-Luc ROBIN

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 19

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Thierry MARTY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Gabi HOPER pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Pierre ARNAUD pouvoir à David REDON, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Didier CAZENAVE pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Renaud CHALLENGEAS pouvoir à Joachim BOISARD, Sandy CHAUX pouvoir à Laurence ROUEDE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Patrick JARJANETTE pouvoir à Thierry MARTY, Monique JULIEN pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH, Gérard MOULINIER pouvoir à David REDON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

**ENFANCE, PETITE ENFANCE
ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL JEUNES ENFANTS (EAJE)
AVENANT N°5 AUX CONVENTIONS DE SUBVENTIONNEMENT**

2021_12_201 - 2/2
Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
Associatifs : SLOW
ID : 033-200070092-20211216-202112_321-DE

Sur proposition de Monsieur Laurent de LAUNAY, Vice-président en charge de la petite-enfance et de l'enfance,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment ses articles 6 et 11,

Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, et notamment son article 10,

Vu les conventions de subventionnement et d'objectifs signées le 21 décembre 2017 avec les Associations Mini Pouss, Eveil de l'Enfant, Age Tendre, La Souris Verte et Trotline,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2020, prolongeant d'une année les conventions susvisées,

Vu les statuts de La Cali,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 6 décembre 2021,

Au titre de sa compétence Petite Enfance, La Cali a conventionné avec 5 associations à gestion parentale au titre des multi-accueils dont elles sont gestionnaires. Ces conventions de subventionnement et d'objectifs, qui arrivent à leurs termes au 31 décembre 2021, concernent les associations :

- « Mini Pouss » qui gère le « multi-accueil de la Vallée de l'Isle », structure de 25 places située à Camps sur l'Isle ;
- « Eveil de l'Enfant » qui gère le « multi-accueil O comme 3 pommes », structure de 29 places située à Coutras ;
- « Age Tendre » qui gère le multi-accueil du même nom, structure de 30 places située à Izon ;
- « La Souris Verte » qui gère le multi-accueil du même nom, structure de 24 places située à Saint Denis de Pile ;
- « Trotline » qui gère le multi-accueil du même nom, structure de 25 places située à Saint Quentin de Baron.

Il apparaît nécessaire de prolonger d'une année supplémentaire ces conventions de subventionnement et d'objectifs avec chacune de ces structures associatives à gestion parentale. Cette prolongation n'entraîne aucun changement dans leur exécution.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à signer les avenants aux conventions de subventionnement et d'objectifs, dont les projets sont annexés à la présente délibération, respectivement avec les Associations Mini Pouss, Eveil de l'Enfant, Age Tendre, La Souris Verte, Trotline.

chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA1 - MA2 - MA3 - MA7 - MA10 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 22 décembre 2021
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

